

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région

C'est la publicité qui fait vendre!

Comment voulez-vous que le public devine ce que vous vendez si vous ne le lui dites pas? Les journaux le diront pour vous.

BUREAUX
 ROUBAIX - 69-71, Grande-Rue. Tél. 237.32, 237.33 et 237.34.
 TOURCOING - 22, rue Carnot. Tél. 37.
 LILLE - 3, rue Faidherbe. Tél. 239.21.
 PARIS - 26, boulevard Poincaré. Tél. Provençe. 77.84.
 MOURMELON - 108, rue de la Station. Tél. 5.44.

ANCIENS DIRECTEURS:
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Nedama Alfred Reboux

BILLET PARISIEN

La situation du cabinet

PARIS, 3 MAI (Minuit).

Le début du second septennat de M. Albert Lebrun, le 10 mai, sera-t-il accompagné d'un remaniement ministériel? Divers bruits ont couru à ce sujet; ils doivent être accueillis, non comme l'annonce d'intentions définitivement arrêtées, mais comme des ébauches de projets. On reparle beaucoup, notamment, de la création d'un ministère de l'armement qui serait chargé, moins d'empêcher sur les attributions des divers départements de la défense nationale, que de coordonner leurs demandes de matériel. Certains ont même cru pouvoir citer M. Dautry comme le titulaire probable de cet organisme nouveau.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, le maintien de M. Albert Lebrun à l'Élysée dispensera le cabinet de M. Daladier de se retirer. La continuité gouvernementale sera assurée; ce qui, dans les conditions présentes apparaît comme une impérieuse nécessité. Mais elle exclut l'hypothèse d'un remaniement profond, fondé sur un dosage des groupes. Le ministère de l'armement, s'il voit le jour en France comme en Angleterre, se justifie par des raisons techniques et nullement pour des raisons politiques.

Plus que jamais, le gouvernement veut pouvoir se consacrer à la mise en défense du territoire sans être empêché par les contingences de la politique intérieure. L'œuvre de redressement se poursuit; elle nécessite la mobilisation des ressources financières comme du travail et des énergies de chacun. A cet égard, l'emprunt qui sera lancé le 15 mai, en vue de convertir les bons à court terme en titres de rente à 40 ans et qui doit rapporter au Trésor six milliards d'argent frais, va permettre de mesurer jusqu'à quel point s'est consolidé le crédit public, malgré les formidables dépenses de la défense nationale et de l'incertitude de la situation mondiale.

Quant à la prorogation des Chambres, il en est toujours question. Le début de la campagne électorale doit coïncider pratiquement avec la période des grandes vacances. Une décision sera donc prise d'ici là. De toutes façons, le président du Conseil s'entoure, pour l'examen de cette question, d'avis politiques et juridiques, et il ne la résoudra pas à la légère.

René ROUSSEAU.

Acheter c'est participer
 à la DÉFENSE NATIONALE

(Ph. N.Y.T.)

Cette affiche a été apposée hier à Paris.

Le salon flottant de la reine...

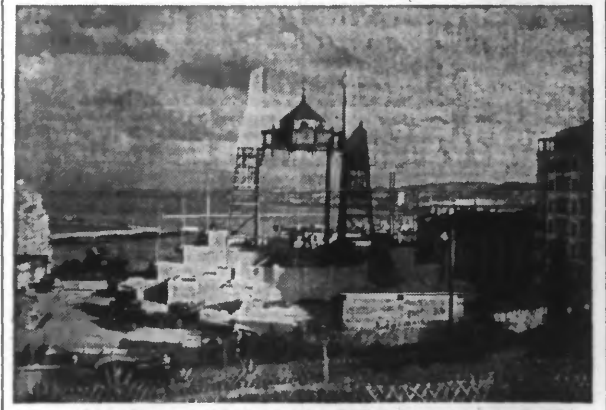


Le salon qui sera réservé à la reine Elisabeth, à bord du paquebot « Empress of Australia » pendant le prochain voyage des souverains britanniques au Canada.

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE D'ALGER

Le cardinal Verdier a été reçu par d'émouvantes manifestations d'enthousiasme

Dès son arrivée sur la terre africaine, il a tenu à recevoir les chefs des communautés israélite et musulmane



On met la dernière main à la construction de l'autel monumental qui s'élève au bord de la mer. Au fond, le port et la ville d'Alger. (Ph. Tramplus.)

Alger, 3 mai. — La ville d'Alger a fait mercredi, une réception enthousiaste au cardinal Verdier, légat pontifical au congrès eucharistique national, qui est arrivé à 10 h. 15.

Le gouverneur général a salué le légat dans le grand salon du paquebot, qui avait hissé les couleurs françaises et pontificales.

Le cardinal a été reçu sur le terre-plein de la gare maritime avec les honneurs réservés aux souverains, par toutes les autorités civiles, militaires et religieuses.

Dès son arrivée sur le quai de débarquement, le cardinal Verdier a lancé un appel radiodiffusé à tous les habitants de l'Algérie.

Il a terminé par ces paroles : « Par l'exemple d'union que nous donnons au monde entier, nous travaillons dans des circonstances difficiles à la paix entre les nations ».

A ses côtés se tenaient M. Ozis, maire d'Alger; toutes les autorités civiles et militaires; le conseil général de Grande-Bretagne; MM. Guastavino et Serda, députés, ainsi que de nombreuses personnalités non chrétiennes.

Le grand rabbin et le président du consistoire représentaient la communauté israélite, qui avait publié le communiqué suivant :

« Nous nous faisons un devoir d'exprimer au Très Eminent représentant de l'Église catholique l'hommage de notre plus profond respect. Nous saluons en son auguste personne le chef spirituel et courageux qui fut avec la force et l'autorité que lui confèrent son esprit élevé et son grand cœur, dénoncer les haïnes confessionnelles, les persécutions raciales et prêcher sans cesse la concorde, l'union et l'amour du prochain ».

Plusieurs chefs indigènes étaient venus accueillir le légat et le général Gouraud. Après l'exécution de l'hymne pontifical et de la « Marcellaise », le légat s'est incliné devant le drapeau, puis il est monté en voiture et a gagné la cathédrale entre deux haies de troupes.

Sur le parcours de la gare maritime à la cathédrale, une foule évaluée à 20.000 personnes confondait les cris de « Vive le légat » et de « Vive la France ».

Au premier rang, des enfants agitaient des drapeaux. Quand le cortège passa devant la mosquée, les notabilités musulmanes installées sur le toit du sanctuaire et les femmes voilées rangées devant la porte, agitèrent les mains en signe d'accueil, le cardinal répondit par un sourire et une bénédiction.

Après la visite au Saint-Sacrement et

le chant du « Magnificat », le cardinal a béni les fidèles du haut du perron. A sa sortie de la cathédrale, le cardinal légat s'est rendu au monument aux morts. Autour du mausolée, qui représente la France entre un soldat blanc et un traîtreur indigène, et surplombant la mer, des porte-drapeaux de toutes les sections d'anciens combattants étaient rangés. Une compagnie de zouaves rendit les honneurs et trois musiques militaires jalonnèrent les jardins fleuris qui montent jusqu'au monument.

Suivi d'un garde noble au casque étincelant et des caméristes secrets en pourpoint rouge, le légat, accompagné du général Gouraud, arriva sous les acclamations de la foule de plus en plus dense. Une fanfare sonna l'appel aux morts, le cardinal s'inclina et déposa une magnifique gerbe de fleurs tricolores, tandis que trois avions, dont un laissa tomber un autre bouquet, descendaient très bas.

De nouveau, l'hymne pontifical et la « Marcellaise » retentirent et le légat remonta dans sa voiture qui se frayait difficilement un passage à travers la foule en liesse.

(Lire la suite page 2).

LES AILES BRISÉES

L'avion Dakar-Toulouse s'écrase en montagne au sud de Marrakech

NEUF MORTS



Le pilote Yves Ripault (Ph. Saffra.)

Casablanca, 3 mai. — L'avion qui assurait le service Dakar-Toulouse, est tombé en montagne, à proximité d'Argana, à 150 kilomètres au sud de Marrakech et à 100 kilomètres au nord-est d'Agadir. Il a été retrouvé mardi, à 19 h. On n'avait pas eu de ses nouvelles depuis 15 h. 24.

L'appareil a été détruit. L'équipage et les passagers ont été tués. L'accident a fait neuf victimes. Ce sont : MM. Ripault, pilote; Roger Perrot, radio; Eugène Courson, mécanicien, qui avait été mécanicien de Jean Mermet; les passagers : M. Carré, de Paris; M. et Mme Gasnier et leur enfant, de Nantes; Mme Madelon et son enfant, de La Clotat.

La chute est due au mauvais temps et au givrage. L'ingénieur Martineau, venant d'Alger, va procéder à une enquête avec le colonel Jamin, sur l'ordre du ministère de l'Air. L'avion aurait pris feu en arrivant au sol et aurait été complètement détruit par l'incendie. (Lire la suite page 2).

M. Albert Lebrun adressera son message présidentiel aux Chambres le 11 mai, jour de la rentrée parlementaire

Le cabinet Daladier ne démissionnera pas même symboliquement

Paris, 3 mai. — Les travaux parlementaires reprendront le 11 mai, au lendemain de l'expiration du mandat présidentiel et de son renouvellement.

La réélection de M. A. Lebrun entraîne la suppression des formalités protocolaires habituelles de la transmission des pouvoirs.

La seule cérémonie qui aura lieu à l'Élysée, mercredi, sera la remise à M. Albert Lebrun, du grand collier de l'Ordre de la Légion d'honneur, symbole de la dignité de chef de l'État. Cette cérémonie sera strictement dépourvue d'apparat.

Une autre tradition, celle de la démission collective du cabinet sera interrompue, car la démission n'est obligatoire que lorsque la magistrature suprême change de titulaire. Il n'y a donc pas lieu, constitutionnellement, de procéder à la formation d'un nouveau gouvernement, qui serait d'ailleurs identique au cabinet actuel.

M. Lebrun inaugurera son second septennat en adressant au Parlement un message qui sera lu le jour de la rentrée des deux Assemblées.

Le chef de l'État y insistera probablement sur l'importance de la stabilité gouvernementale et sur la nécessité de l'union de tous les Français. Il affirmera

aussi la volonté de la France de défendre intégralement ses droits et de sauvegarder la paix.

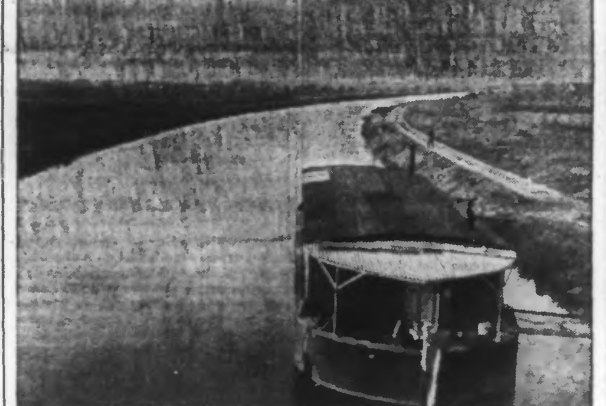
La discussion sur l'ordre du jour de la Chambre, qui viendra ensuite au Palais-Bourbon, comportera la lecture du débat sur la réforme électorale. Il est probable qu'elle proposera le maintien de la discussion sur la représentation proportionnelle, dont le principe a été adopté. Plusieurs séances seront néanmoins nécessaires pour épuiser le débat. Au cas où on ne parviendrait pas à établir un texte cohérent, il se pourrait, estiment certains députés, que la question de la prorogation du mandat fût réglée par décret-loi.

La Chambre consacra plusieurs séances à la discussion des interpellations sur l'agriculture, dont la liste n'est pas épuisée.

Il est probable que le Président du Conseil refusera d'engager le débat sur les décrets-lois.

Quant aux interpellations sur la politique extérieure, on ne peut encore prévoir si elles viendront avant la clôture de la session, laquelle pourrait survenir à partir du 10 juin. Il est aussi possible que le gouvernement propose d'ajourner le débat sur l'incendie de Paris jusqu'au moment où le résultat définitif de l'enquête sera connu.

La mise en service du canal de Lynck



Le canal de Lynck à son point de départ du canal de la Colme. Après de longs travaux qui durèrent plusieurs années, le canal de Lynck sera mis prochainement en service. Il permettra un important raccourci à la navigation fluviale, puisque, à la hauteur de Lynck, il réunit directement le canal de la Colme au canal de Bourbourg. (Ph. Lemaitre.)

L'INCENDIE DU « PARIS » Un cuirassé de 35.000 tonnes est lancé en Angleterre

La police enquête sur l'activité mystérieuse d'une Allemande habitant près de Blois

Londres, 3 mai. — La princesse royale a prédisé mercredi, à Birkenhead, au lancement du cuirassé « Prince of Wales », l'un des plus rapides du monde.

D'un déplacement de 35.000 tonnes, le navire est armé de dix canons de 14 pouces, de seize canons de 5 pouces 1/4 et de plusieurs autres de calibre plus petit. Sa vitesse moyenne horaire est supérieure à celle du « Nelson », dernier cuirassé construit pour le compte de l'Amirauté et dont la vitesse est de 23 nœuds.

Son équipage se composera de 1.500 officiers et hommes. Le « Prince of Wales » est le second navire de cette classe qui est lancé, le roi ayant prédisé en février au lancement du premier, « King George the fifth ».

Trois autres sont actuellement en voie de construction.

Depuis dimanche, les gendarmes de Blois et M. Leboulet, commissaire spécial, enquêtent à Molinieu, petite cité située près de Blois, sur l'activité mystérieuse d'une Allemande qui semble devoir être la femme blonde que la Sûreté nationale recherche à propos de l'incendie du paquebot « Paris ».

Cette femme, Gerda Lippmann, âgée de 33 ans, s'est, en effet, mariée au Havre le 27 mars, avec un nommé Derrien, Breton d'origine, pâtissier sur le « Paris ».

Gerda Lippmann, aux dires des habitants du pays, menait à Molinieu, une vie étrange. Quel qu'elle parût assez aisée, elle lous une mesure pour 350 fr. par an et s'y installa sommairement. Elle disait qu'elle venait d'Amérique, où elle avait obtenu ses diplômes de docteur en médecine.

Elle affirmait aussi avoir été secrétaire d'un grand metteur en scène et posséder d'importantes relations dans le monde politique et qu'elle voulait se reposer en élevant des « lapins argentés ».

Elle avait une voiture avec laquelle elle partait souvent pour des expéditions nocturnes et rentrait avant l'aube; elle recevait et expédiait un important courrier.

Très cultivée, elle parle avec une remarquable facilité le français, l'anglais, l'allemand et le russe.

On se demande ce que donnera cette nouvelle piste. Les sorties répétées de l'Allemande la nuit, ses absences de plusieurs semaines, les visites qu'elle recevait en particulier celles de quatre hommes venus un jour dans une superbe voiture et celle d'une dame Lafarge, brûlée d'ordure, ne peuvent qu'intriguer.

Gerda Lippmann aurait des parents et des amis à Paris, ainsi qu'en Normandie près de Saint-Valéry où elle alla passer quelques jours de vacances tout dernièrement.

Le gouvernement britannique est prêt à envisager des propositions d'échange avec l'Allemagne

d'assurances de non-agression a déclaré M. Chamberlain à la chambre des Communes

La réponse de M. Beck au chancelier Hitler s'écarterait sensiblement des révélations faites ces jours-ci par la presse polonaise



Une vue de Danzig. (Ph. Keystone.)

Londres, 3 mai. — A la Chambre des Communes, le député travailliste Arthur Henderson a demandé mercredi après-midi au Premier ministre si le gouvernement serait prêt à donner à l'Allemagne une garantie analogue à celle qu'il a donnée à la Pologne sur une base de réciprocité.

Dans les déclarations que j'ai faites récemment, a répondu M. Chamberlain, j'ai bien précisé que toute suggestion suivant laquelle le gouvernement britannique aurait adopté une politique tendant à encadrer l'Allemagne est totalement dénuée de fondement.

Ce qu'a proposé le président Roosevelt et ce qu'offre, je crois, M. Hitler, est un échange d'assurances de non-agression plutôt qu'une garantie sur une base de réciprocité, telle que celle qui avait été donnée à la Pologne.

Le gouvernement britannique est certes prêt à envisager des propositions en vue d'un échange d'assurances réciproques avec le gouvernement allemand.

Le député Henderson a alors demandé au Premier ministre si, étant donné l'importance de la déclaration qu'il vient de faire, le gouvernement britannique prendra les mesures propres à faire en sorte que sa déclaration soit portée à la connaissance du gouvernement allemand.

Le Premier ministre a souri et sa réponse n'a pu être entendue.

Le député travailliste Noël Baker a demandé ensuite si le Cabinet de Londres présidera bien qu'il donne maintenant des garanties contre l'agression et que tout gouvernement prêt à renoncer de bonne foi à tout acte d'agression peut joindre sa garantie à celle de l'Angleterre.

Certainement, a répondu M. Chamberlain, ce sont des garanties contre l'agression et purement contre l'agression. En ce qui concerne leur extension, je ne doute pas que le gouvernement serait heureux d'envisager toute proposition tendant à ce but.

En réponse à plusieurs questions sur la dénonciation par Berlin du traité naval, le Premier ministre a déclaré :

« Le gouvernement de Sa Majesté ne considère pas que les assurances récemment données par lui à la Pologne soient le moins du monde incompatibles avec les clauses des accords navals anglo-allemands. Aucune clause de ces accords n'autorise l'un ou l'autre des deux gouvernements à en dénoncer la validité. »

La réponse de M. Beck au chancelier Hitler

Varsovie, 3 mai. — Le comte Jean Szebek, vice-ministre des Affaires étrangères, a reçu mercredi soir sir Howard William Kennard, ambassadeur de Grande-Bretagne à Varsovie.

Dans les milieux diplomatiques, on croit savoir qu'au cours de cet entretien, sir Kennard a eu connaissance des grandes lignes du discours que M. J. Beck prononcera vendredi matin, vers 11 h.



M. von Moltke, ambassadeur du Reich à Varsovie, qui va rejoindre son poste.

38, devant le Parlement polonais, en réponse au discours du chancelier Hitler. Ce discours, apprend-on de bonne source, durera un peu plus d'une demi-heure, sera prononcé sur un ton ferme et dans une forme très diplomatique. Il ne contiendra pas de révélations sensationnelles que pourrait le faire croire la lecture des journaux polonais de ces derniers jours.

EN FRANCE

Dès la rentrée parlementaire, M. Daladier fera devant la Chambre un exposé sur la situation extérieure

Paris, 3 mai. — On indique dans les milieux officiels que le président du Conseil fera une importante déclaration à la Chambre lorsque celle-ci se réunira pour la nouvelle session parlementaire.

M. Daladier fera le point de la situation générale et un exposé des événements extérieurs qui se sont déroulés pendant l'intersession.

EN GRANDE-BRETAGNE

Un accord interviendrait vers le 15 mai entre la Russie et l'Angleterre

Londres, 3 mai. — On croit dans certains milieux que la conversation anglo-russe, malgré les progrès enregistrés à la fin de la semaine passée, ne recouvrera une conclusion que vers le 15 mai, quand lord Halifax et M. Litvinov se rencontreront à Genève à l'occasion de la session du Conseil de la Société des Nations.

Le cabinet s'est réuni mercredi matin, à 10 h. 30. La délibération a porté particulièrement sur la situation interna-



Les jeunes recrues se présentent devant l'office central de Scotland Yard, à Londres. (Ph. Franco-Press.)